

CR de la REUNION du CM du 9 octobre 2020

La première réunion du Conseil Municipal est réservée à :

- L'élection du Maire
- Fixer le nombre d'Adjoints
- L'élection des adjoints
- Voter les indemnités des élus
- Désigner les délégués de la C.C.P.A.

Election du maire et des adjoints

Le 1^{er} adjoint faisant fonction de Maire a invité les nouveaux conseillers à s'installer à la table du conseil. Il a fait l'appel des nouveaux élus et il a invité la doyenne à présider la séance.

Monsieur FERRE Marcel a été élu secrétaire de séance.

Mesdames BOIS Séverine et DEBRAY Claudine ont été désignées assesseurs

Madame ROSSI Marguerite a procédé à l'élection du maire.

Monsieur ALONSO Nazarello a été élu maire.

Une fois l'élection réalisée, le nouveau maire a assuré la présidence de l'assemblée.

Après proposition du maire, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le maintien du nombre d'adjoints, à savoir quatre.

Une fois ce nombre validé, le maire a procédé à l'élection des adjoints.

Madame FOUGERAY Nathalie a été élue premier adjoint

Monsieur GARNIER Jérôme a été élu deuxième adjoint

Madame ROSSI Marguerite a été élue troisième adjoint

Monsieur TETU Alain a été élu quatrième adjoint

Vote des indemnités

Le maire propose de voter les indemnités suivantes :

Maire : Indemnité brute maxi = 40.3% de l'indice 1027 de la fonction publique, soit
 $3\,889.40 \times 40.3\% = 1\,567.43$ euros mensuel

Adjoints : Indemnité brute maxi = 10.7% de l'indice 1027 de la fonction publique, soit
 $3\,889.40 \times 10.7\% = 416.17$ euros mensuel

Le Conseil Municipal vote à 11 voix pour et 4 abstentions ces indemnités.

Délégués C.C.P.A.

Le maire propose de désigner les représentants de la commune auprès de la Communautés de Communes de la Plaine de l'Ain (1 titulaire et 1 suppléant)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour les représentants suivants :

Titulaire : Mr ALONSO Nazarello

Suppléant : Mme FOUGERAY Nathalie

Divers

Prochaine réunion : le 27 octobre à 20h30 – Salle des Fêtes